Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sudde-l'Île-de-Montréal

Ouébec



DEUR - Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD)

APPEL DE PROPOSITIONS

Soutien financier au démarrage d'un projet de recherche participative Concours Hiver 2021

Aperçu

Valeur et durée du financement : 35 000 \$ / 1 ou 2 ans

Lettre d'intention (éliminatoire) : 1er mars 2021

Annonce des résultats : 8 mars 2021

Demande de financement (projet détaillé) : 5 avril 2021

Annonce des résultats : 19 avril 2021

MISE EN CONTEXTE

La notion de recherche participative, qui a pris beaucoup d'importance depuis 20 ans, correspond aux expressions anglophones « *citizen research* » et « *patient-oriented research* ». Elle suppose l'implication de citoyens, professionnels, usagers ou patients dans la production et le transfert des connaissances.

En effet, pendant longtemps, le développement et la diffusion des connaissances ont été réduits à la seule activité des chercheurs universitaires. Progressivement ont émergé de nouvelles conceptions du savoir, plus hybrides, et plusieurs de ces pratiques scientifiques se sont avérées fécondes.

Dans ce nouveau paradigme, l'activité de recherche est redéfinie comme un processus de partage et de confrontation de points de vue issus à la fois des savoirs scientifiques, professionnels et expérientiels. Il s'agit donc ici de créer un espace de discussion permettant le croisement des regards et des perspectives. En principe, un tel croisement ne devrait pas mener à une simple juxtaposition, encore moins à une confrontation houleuse, mais bien à une synergie positive entre les apports propres à chacun des acteurs.

OBJECTIFS ET BESOINS

L'objectif général du programme de Soutien financier au démarrage d'un projet de recherche participative de l'Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD) du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal est d'appuyer des projets pouvant faire rapidement progresser notre compréhension des enjeux, apports, défis et conditions de réalisation de recherches participatives dans le domaine de la protection de la jeunesse ou celui de la justice pénale pour les adolescents.

De manière plus spécifique, le démarrage de tels projets doit :

- Permettre aux chercheurs d'explorer les besoins, les spécificités éthiques et méthodologiques liés à la recherche participative auprès des jeunes en difficulté et de leurs familles;
- Permettre de mettre en œuvre un projet de recherche participative portant sur une problématique déjà bien définie dans le domaine de la protection de la jeunesse ou de la justice pénale pour les adolescents;
- Favoriser les liens de collaboration entre les membres de l'infrastructure (chercheurs d'établissement, chercheurs universitaires, praticiens-chercheurs, membres des milieux de pratique), voire même les inciter à en développer de nouveaux (liste de chercheurs jointe en fin de document);
- Contribuer à la formation de la relève en recherche.

À titre d'exemple et de manière non exclusive, la présente possibilité de financement soutiendra des projets visant : a) *l'implication* de jeunes ou de familles à chaque étape d'un projet de recherche ou d'évaluation (c.-à-d.: conception, mise en œuvre du projet, interprétation des résultats et transfert des connaissances); b) le *déploiement de nouvelles voies ou technologies de recherche* (ex.: visio ou plateformes web) permettant de recueillir la parole des jeunes et des familles à chaque étape d'un projet de recherche ou d'évaluation de programme; c) la mise en œuvre d'études exploratoire ou visant l'évaluation de besoins afin de cerner les contours d'un projet de recherche participative plus large.

Les propositions déposées dans le cadre de cet appel devront pouvoir mener à de nouvelles connaissances ou au développement d'interventions prometteuses dans leurs champs respectifs.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Le projet proposé est porté par un chercheur régulier de l'IUJD (chercheur d'établissement ou chercheur universitaire) ou qui s'engage à le devenir.
- Le projet de recherche participative s'inscrit pleinement dans la programmation scientifique de l'IUJD.
- Le candidat ou un des co candidats démontre qu'il pourra éventuellement engager des décideurs, professionnels ou usagers dans le projet.
- Le projet soumis ne bénéficie d'aucun financement d'un organisme subventionnaire (ex. : CRSH ou l'un des trois Fonds du FRQ).

CONDITIONS DU CONCOURS ET DU FINANCEMENT

Le montant prévu pour le financement est de 35 000 \$ sur un an, dont au moins 21 000 \$ sont destinés à soutenir les étudiants de 2^e ou de 3^e cycles, préférablement sous forme de bourse, sinon de salaire. Le non-respect de ces conditions entraîne le rejet de la proposition.

La période de financement est établie entre le 1^{er} mai 2021 et le 31 avril 2022 (ou 2023 pour les projets qui s'étalent sur 2 ans).

Un premier versement de 30 % du financement (10 500 \$) est livré au moment de l'attribution. Un deuxième versement de 60 % (24 500 \$) du financement est livré à la réception de l'approbation éthique pour réaliser le projet à même le financement attribué.

Les portions du financement sont versées sur réception de factures et des livrables mentionnés ci-haut¹.

PRÉSENTATION D'UNE PROPOSITION – LETTRE D'INTENTION (ÉLIMINATOIRE)

Les personnes intéressées par l'opportunité de financement offerte dans le présent concours doivent remplir le formulaire de la lettre d'intention (longueur maximale de 3 pages). La lettre d'intention est une étape éliminatoire et elle est munie d'un **seuil global de passage à 70** %. Les critères d'évaluation pour les lettres d'intention sont les suivants :

Critères	Indicateurs	Pondération
	✓ Adéquation du projet aux objectifs et besoins exprimés dans l'appel de propositions	50 points
Qualité et originalité du	✓ Démonstration du caractère véritablement participatif du projet	
projet	✓ Clarté de la problématique ou de la question de recherche	
	✓ Pertinence de la recherche participative pour aborder la problématique ou répondre à la question	
	✓ Expérience des candidats dans le domaine de recherche identifié et avec les méthodologies proposées	25 points
Candidats	✓ Développement de nouveaux liens de collaboration entre les membres de l'IUJD	
	✓ Implication d'étudiants dans le projet	
Retombées	✓ Mesure dans laquelle la proposition traite d'un domaine où il y a des besoins importants	15 points
anticipées	✓ Mesure dans laquelle les retombées concrètes sur les usagers sont définies	

¹ Les transferts de fonds inter-établissements ne sont pas recommandés en raison des frais indirects de recherche qu'ils engendrent.

.

	✓ Mesure dans laquelle les autres utilisateurs de	
	connaissances sont clairement identifiés	
	✓ Mesure dans laquelle une publication scientifique est clairement envisageable	
Réalisme de l'échéancier	✓ Calendrier réaliste des activités de recherche	10 points

PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE DE FINANCEMENT

Les personnes dont la candidature est retenue à l'étape de l'évaluation de la lettre d'intention sont invitées à déposer une demande de financement complète (longueur maximale de 6 pages). Pour ce faire, elles doivent remplir le formulaire prévu à cette fin et qui leur sera éventuellement acheminé. L'évaluation des demandes est munie d'un seuil global de passage à 70 %. Les critères d'évaluation pour les demandes de financement sont les suivants :

Critères	Indicateurs	Pondération
Qualité et originalité du projet	✓ Clarté de la problématique, pertinence scientifique ou sociale et précision des objectifs poursuivis	
	✓ Démonstration du partenariat et de l'engagement des décideurs, professionnels ou usagers dans le projet	50 points
	✓ Rigueur et justification de l'approche méthodologique dans le traitement et l'analyse des données	
	✓ Réalisme du calendrier de réalisation, des prévisions budgétaires, de la faisabilité	
Candidats	✓ Qualité des expériences et des réalisations des membres de l'équipe (partenariats, subventions, encadrement d'étudiants, publications, etc.)	20 points
	√ Répartition claire des rôles entre les membres de l'équipe et les usagers	
Retombées anticipées	✓ Contribution significative et originale au développement des connaissances ou à l'amélioration des pratiques et politiques	10 points
Diffusion et transfert des connaissances	✓ Qualité de la stratégie de diffusion et de transfert des connaissances auprès des utilisateurs potentiels des résultats de la recherche	10 points
	✓ Qualité du plan de publication ou communication dans les milieux académique et clinique.	
Éthique	✓ Démonstration des moyens pris pour répondre aux standards reconnus d'éthique de la recherche participative.	10 points

ENGAGEMENTS DU RÉCIPIENDAIRE

- Produire un rapport à l'issue du projet (les sections à remplir seront communiquées ultérieurement).
- Présenter les résultats du projet dans le cadre d'une des activités de diffusion de connaissances de l'IUJD (ex. : conférence-midi, bulletin, infographie).
- Mentionner le soutien financier accordé par l'IUJD dans toute activité de diffusion ou de transfert des connaissances émanant du projet financé.
- Informer l'IUJD de toute activité de diffusion et de transfert des connaissances ayant été réalisée dans le cadre du projet financé et fournir une copie des communications, publications et de toute autre œuvre qui en émanent.

POUR PRÉSENTER UNE PROPOSITION - LETTRE D'INTENTION

Les personnes intéressées doivent fournir les documents suivants pour constituer un dossier complet :

- Le formulaire de lettre d'intention (éliminatoire) prévu à cette fin;
- Un CV (format FRQSC, FRQS, IRSC ou CRSH) du candidat principal.

Date limite: le 1er mars 2021

Les décisions seront transmises aux candidats le 8 mars 2021

POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE DE FINANCEMENT

Les candidats dont la lettre d'intention a été retenue doivent fournir les documents suivants pour constituer un dossier complet :

- Le formulaire de demande de financement prévu à cette fin;
- Le CV des cochercheurs (format FRQSC, FRQS, IRSC, CRSH) et des collaborateurs (format abrégé, le cas échéant);

Date limite: 5 avril 2021

Les décisions seront transmises aux candidats le 19 avril 2021

Les lettres d'intention et les demandes de financement doivent être envoyées par courriel l'attention d'Élisabeth Lesieux : elisabeth.lesieux.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca

Chercheurs réguliers de l'IUJD

Chercheures d'établissement

Sonia Hélie Chantal Lavergne Vanessa Lecompte Sophie Tremblay-Hébert Mathilde Turcotte

Chercheurs universitaires

Université de Montréal

Isabelle Archambault
Claire Chamberland
Sarah Dufour
Véronique Dupéré
Tonino Esposito
Steve Geoffrion
Denis Lafortune
Élodie Marion
Dominique Meilleur
Daniel Paquette
Marie-Andrée Poirier
Annie Pullen Sansfaçon

Université du Québec en Outaouais

Mélanie Bourque Annie Devault Diane Dubeau Vicky Lafantaisie Geneviève Pagé Geneviève Parent Marie-Joëlle Robichaud Kristel Tardif-Grenier

Université du Québec à Chicoutimi

Marie-Christine Brault

Université du Québec à Montréal

Chantal Cyr Mélissa Goulet Marie-Claude Guay Nathalie Houlfort Anne-Marie Piché

Université du Québec à Trois-Rivières

Lyne Desrosiers Patricia Germain Carl Lacharité

ÉNAP

Martin Goyette

Université de Sherbrooke

Sophie Couture Nadine Lanctôt Catherine Laurier Mélanie Lapalme Marie-Josée Letarte Katherine Pascuzzo Miguel Terradas

Université McGill

Alicia Boatswain-Kyte Rachel Langevin Nico Trocmé

Université Laval

Isabelle Fortin-Dufour